

Ligue régionale de natation

Compte rendu du conseil d'administration du mercredi 12 octobre 2018

Ordre du jour :

- I - **Approbation des comptes 2107/2018**
- II - **Rapports des différentes commissions**
- III - **Validation des candidatures pour l'AG**
- IV - **Approbation des précédents PV**
- V- **Courriers et divers**

Présents

BALSSA Pierre, DERVILLIER Dominique, DIJOUX Patrick, FAUBOURG Guilène, PAUSÉ David, DALLEAU Méry-Line, BENKHAFALLAH Mouaffak, ARNAUD Frédéric, FERDINUS Cyril, FONTAINE Henri

Excusés

BARDIN Jean-Pierre, BENHAMLA Mahdia

Absent

SALEDY Hugues, LE GOFF Antoine

Invités

SCHOTT Franck, DTR DOM-TOM
NARIA Caroline

La présidente Guilène Faubourg ouvre la séance à 17 heures 55.

I - Approbation des comptes 2107/2018

Les comptes sont présentés par le comptable.

Clôture des comptes 31/08/18 avec un déficit de -17 000 € avec une baisse des licences de 27% soit 2000 licences pour une perte réelle de 20 000 €.

Baisse des subventions de 23 000 €

Conclusion : la ligue affiche un déficit chronique

ERFAN

2 possibilités :

-rupture homologuée accords des 2 parties

- licenciement économique (déficit chronique et déficit & activité)

le reclassement n'est pas possible

L'arrêt des activités de l'ERFAN sera posé à l'AG

Le commissaire aux comptes insiste sur le fait qu'il nous faut redresser la barre pour ne pas mettre en péril la ligue. En précisant que l'ERFAN est une activité déficitaire.

Plus facile à dire qu'à faire avec la réforme des licences il nous faudrait augmenter de 75 % pour atteindre le même niveau que la saison dernière, ce qui semble impossible vu que les clubs licencient de moins en moins, envisager la répression !!!

Il nous faudra chercher des bailleurs de fond.

L'approbation des comptes est votée à l'unanimité.

18h 45 Le commissaire aux comptes et le comptable se retire et nous donne rendez-vous le 26 pour l'AG.

La discussion continue sur les moyens de contrôle des licences.

Tout adhérent à un club doit être porteur d'une licence

Vérification du nombre de licenciés : PV de l'AG des clubs doit être obligatoirement envoyé à la ligue, faire un courrier de rappel

Pas assez de licenciés, plus de ligue,
plus de ligue plus de compétitions

II - Rapports des différentes commissions

Seuls les rapports de l'ERFAN, du MOI et de la commission sportive sont parvenus à la ligue.

Les rapports doivent être prêts pour l'envoi aux clubs avant l'AG

III - Validation des candidatures pour l'AG

Une seule candidature, Fabrice ROBERT président du MOUFIA
Le CA valide cette candidature.

IV - Approbation des précédents PV

Validation à l'unanimité des PV

Mouaffak annonce sa démission du CA et quitte la réunion à 19h30.

V - Courrier et divers

Convention pour subvention de la Région

Réunion produits dopants le 22 oct. À la maison des sports : Frédéric se porte volontaire pour y aller.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 19 heures 50.

La secrétaire adjointe

Méry-Line DALLEAU